Demande présentée au programme KidSport™



PARTIE 3 : RENSEIGNEMENTS SUR L'ATHLÈTE OU LES ATHLÈTES (suite)

Articles de sport obligatoi				
Articles de sport obligatoi				
	res requis			
Numéro de té	léphone			
Sexe	Âge	Date de naissance (jj/mm/aa)		
Articles de sport obligatoi	res requis			
Numéro de té	léphone			
Sexe	Âge	Date de naissance (jj/mm/aa)		
		_		
Articles de sport obligatoires requis				
Numéro de té	léphone			
	Articles de sport obligatoi Numéro de té Sexe Articles de sport obligatoi	Articles de sport obligatoires requis Numéro de téléphone Sexe Âge		

J'atteste que les renseignements fournis dans ce formulaire présenté à KidSport[™] sont exacts et véridiques. Je consens à la vérification de ces renseignements.

Signature du demandeur

Date

Signature de l'époux ou du conjoint de fait

Date

KidSportTM PEI conservera tous les renseignements fournis par le demandeur. Des renseignements pourraient être communiqués aux partenaires financiers sur demande, mais ils ne seront pas divulgués à un tiers (autre que l'organisme de sport pour lequel la subvention a été demandée) sans le consentement écrit et explicite du demandeur.

Formulaire préparé en janvier, 2024

2024

Un programme de



KIDSPORTTM

Nous aidons les enfants à surmonter les obstacles financiers qui empêchent ou limitent leur participation au sport organisé.



Prière de remplir le formulaire de demande et de l'envoyer au:

FONDS KIDSPORT™ 40, croissant Enman Charlottetown PE C1E 1E6

Téléphone : 368-4110 ou 1-800-247-6712 (sans frais) Télécopieur : 368-4548 ou 1-800-235-5687 (sans frais)

www.sportpei.pe.ca

Principaux partenaires







Le programme KidSport[™]

Le programme KidSport[™] aide les enfants et les familles à surmonter les obstacles financiers qui empêchent ou limitent leur participation au sport organisé. Il est administré par Sport PEI.

Admissibilité

Les familles ayant des enfants âgés de 18 ans et moins sont admissibles à l'aide financière. Il n'y a pas de limite au nombre d'enfants (âgés de 18 ans et moins) qui peuvent recevoir une subvention dans une même famille.

L'admissibilité est basée sur le niveau de revenu familial.

L'activité sportive choisie doit fournir une expérience soutenue (c.à-d. participation pendant une saison à un sport structuré dirigé par un entraîneur ou instructeur qualifié).

L'activité sportive choisie doit être offerte par un organisme membre de Sport PEI.

Critères pour la subvention

Un enfant ne peut recevoir qu'une seule subvention par année civile, mais la subvention peut s'appliquer à plus d'un sport.

La subvention peut servir à payer les frais d'inscription à un programme, les frais d'adhésion à un club ou l'achat d'articles de sport personnels obligatoires.

Le montant offert varie de 20 \$ à 400 \$ par enfant. La subvention est versée directement à l'organisme de sport pour les frais d'inscription ou au détaillant pour l'achat d'articles de sport obligatoires.

Aucune portion de la subvention ne peut être transférée à un autre membre de la famille.

Seul le comité d'attribution de KidSportTM peut approuver une subvention. Aucun autre organisme n'est autorisé à approuver une demande ni à participer au processus de prise de décision.

Le fait d'avoir déjà reçu une subvention ne garantit pas un appui continu. Il faut présenter une demande et recevoir l'approbation chaque année.

Approbation

C'est le comité d'attribution de KidSport[™] qui évalue les demandes. Pour être admissible à une subvention, la famille doit satisfaire à l'un des critères suivants :

- Elle doit être reconnue comme ayant un revenu familial annuel net particulier (tel qu'il est décrit dans le tableau ci-dessous). Il est obligatoire de fournir l'avis du crédit pour taxes sur les produits et services ou de la prestation fiscale canadienne pour enfants, qui contient les renseignements suivants : revenu net, situation matrimoniale et cotisation REER pour l'année d'imposition la plus récente.
- La famille doit recevoir une aide financière des Services à l'enfance et à la famille du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard et en fournir la preuve écrite de la part d'un représentant officiel.



Revenu familial annuel net

Moins de 60 000 \$ ou moins

Circonstances atténuantes

Les familles qui ne satisfont pas à l'un des critères ci-dessus peuvent néanmoins être prises en considération si elles traversent des circonstances atténuantes.

Pour être pris en considération, vous devez, en plus de fournir votre avis de crédit pour taxes sur les produits et services ou de prestation fiscale canadienne pour enfants, fournir (par écrit) toute information dont vous aimeriez qu'on tienne compte lors de l'évaluation de votre demande.

Vous devez également fournir le nom d'au moins une personne (non membre de la famille) qui peut attester des renseignements fournis lorsqu'on communique avec elle. Veuillez inclure le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de cette personne, ainsi que son lien avec votre famille.

Avis et paiement

Le demandeur recevra un avis écrit si sa demande a été approuvée. Le paiement sera fait directement à l'organisme de sport ou au détaillant d'articles de sport au nom de l'athlète.

Prière de noter que l'organisme de sport doit confirmer la participation de l'enfant avant que le paiement ne soit versé. Cette confirmation doit être faite avant le 31 décembre de l'année en cours.

Frais d'inscription

Personne-ressource de l'organisme

Demande présentée au programme KidSport™



Nom du parent ou tuteur (prénom et nom de famille)				
Adresse postale	Ville		Code postal	
Numéro de téléphone				
(domicile)	(travail)			
	s (parent, parrain, tuteur ou autre): ique □ Marié □ Union de fait □		d'enfants de moins de 18 ans	
Si vous êtes marié ou en union de fait, veui	llez inclure le revenu des deux partenaires lorso	que vous indiqu	erez le revenu familial annuel total.	
que vous recevez une aide financ Veuillez inclure le « revenu net » « mandeurs et/ou conjoints qui étais	core une lettre d'un représentant de lière du gouvernement de l'Île-du-Prir de tous les membres de la famille col ent travailleurs autonomes durant l'ar enu net des trois dernières années (d	nce-Édouard mme l'exige nnée précéd	l. la déclaration de revenus. Les de ente doivent calculer leur revenu r	
Cotal du revenu familial net:	Avez-vous reçu u	ne subvent	ion en 2023: Oui 🔲 Non	
☐ Crédit pour TPS ou prestation	fiscale canadienne pour enfants	☐ Lettre de	es Services à l'enfance et à la fam	
☐ Lettre relative aux circonstand	es atténuantes (au besoin)			
ard six (6) semaines après l L'année financière de KidSp	ées des documents d'appui) do 'inscription. ort™ suit le calendrier civil. Au 31 décembre de chaque année	cune dem		
PARTIE 3 : RENSEIGNE	MENTS SUR L'ATHLÈTE	OU LES	ATHLÈTES	
I. Nom	Sexe	Âge	Date de naissance (jj/mm/aa)	
		1		

Articles de sport obligatoires requis

Numéro de téléphone